

- COMMUNIQUE DE PRESSE -



La branche ministère de l'Intérieur du SNUITAM-FSU tient à faire connaître son mécontentement à l'encontre du gouvernement qui a bien voulu concéder face aux syndicats *dit* majoritaire :

N'est-ce-pas l'obtention de ce qui avait déjà été acquis par le passé suite à la grogne des forces de l'ordre ?

Ce n'est que le paiement du protocole 2016 déjà signé par les mêmes syndicats et rien de plus, notre syndicat pose alors de nouvelles questions :

- Qu'en est-il vraiment de l'avenir, cela suffira-t-il avec l'inflation économique, le dégel du point d'indice pour la fonction publique est-il d'actualité ?
- Nos administratifs et techniques sont encore les grands oubliés de cette mesure, un premier pas certes mais en aucun cas une victoire.... Seule une prime de 300 euros pour celles et ceux qui auraient été mobilisés lors des manifestations des gilets jaunes.
- Aucun plan social n'est avancé, un dialogue doit être lancé au sujet des mutuelles, logements, condition du temps de travail, etc....
- Pas de mesure précise concernant le renouvellement du matériel, des véhicules ou de l'armement.
- Nous rappelons que le pouvoir d'achat et la reconnaissance ne sont pas optionnels, tous les personnels du ministère de l'intérieur y ont droit !
- A quand le retrait des jours de carence, véritable fléau face à des collègues au contact direct de nombreuses personnes porteuses de tous types de maladies, travaillant en extérieur quelques soient les conditions climatiques et par ces faits, sujets à la maladie.
- Il est impératif d'envisager la mise en place d'un grenelle des métiers de la sécurité ou de l'ouverture d'un livre blanc comme proposé par Monsieur le sénateur Michel BOUTANT.

Pour toutes ces raisons, le SNUITAM-FSU maintient sa demande auprès de tous nos collègues policiers : l'arrêt de toutes verbalisations jusqu'à l'obtention d'avancées significatives pour l'ensemble de **tous les personnels du ministère de l'Intérieur.**